

## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, à compter de 13 h 05, le 19 novembre 2015.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil
- Mme la préfet Parise Cormier, MRC de La Côte-de-Beaupré
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- Mme la conseillère Natacha Jean, Québec
- Mme la conseillère Ann Jeffrey, Lévis
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- Mme la conseillère Julie Lemieux, Québec
- M. le préfet Robert Miller, MRC de La Jacques-Cartier
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec
- M. le conseiller Michel Patry, Lévis
- Mme la conseillère Dominique Tanguay, Québec
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec

Sont absents :

- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- M. le conseiller Laurent Proulx, Québec

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, la secrétaire corporative
- M. Marc Rondeau, directeur général et trésorier

### Période de recueillement et ouverture de la séance

Le président du conseil de la CMQ ouvre et préside la séance. Il est constaté que le quorum est atteint.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° C-2015-55**

Sur proposition de M. Michel Patry, appuyée par Mme Ann Jeffrey, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

Rapport du président sur la situation financière

Le rapport sur la situation financière est présenté, séance tenante, par le président. Il traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours, des orientations générales du budget 2016.

Budget 2016 de la CMQ

**Résolution n° C-2015-56**

Sur proposition de Mme Julie Lemieux, appuyée par M. Jean-Pierre Turcotte, il est unanimement résolu :

- Adopter la partie 1a du budget 2016 de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) relative au budget de fonctionnement, lequel s'élève à 4 148 332 \$, dont 3 444 582 \$ sont à la charge des municipalités sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée

Budget 2016 de la CMQ

**Résolution n° C-2015-57**

Sur proposition de M. Robert Miller, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- Adopter la partie 1b du budget 2016 de la CMQ relative au financement des projets d'intérêt métropolitain, pour un montant de 400 000 \$, à la charge des municipalités sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015

Responsable : Direction générale

Adoptée

Budget 2016 de la CMQ

**Résolution n° C-2015-58**

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par Mme Parise Cormier, il est unanimement résolu :

- Adopter la partie II du budget 2016 de la CMQ relative aux activités associées au Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la CMQ – Rive-Nord, pour un montant de 457 990 \$, à la charge des municipalités de la rive nord du territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015  
Responsable : Direction générale

Adoptée

Budget 2016 de la CMQ

**Résolution n° C-2015-59**

Sur proposition de M. Michel Patry, appuyée par Mme Julie Lemieux, il est unanimement résolu :

- Adopter la partie III du budget 2016 de la CMQ pour le paiement des emprunts contractés par la CMQ en vue de soutenir les projets de la trame verte et bleue métropolitaine. Le budget pour ce fonds métropolitain s'élève à 199 327 \$ en 2016 et il est à la charge des municipalités sur le territoire de la CMQ.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015  
Responsable : Direction générale

Adoptée

Budget 2016 – Affectation de surplus financiers

**Résolution n° C-2015-60**

Sur proposition de M. Jean-Pierre, appuyée par Mme Parise Cormier, il est unanimement résolu :

- Affecter un montant de 260 000 \$, à partir des surplus cumulés non affectés inscrits aux états financiers 2014 au financement de la partie 1a du budget général de la Communauté métropolitaine de Québec.

Référence : Rapport décisionnel du 19 novembre 2015  
Responsable : Trésorerie

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

**Résolution n° C-2015-61**

Sur proposition de Mme Anne Jeffrey, appuyée par M. Steeve Verret, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 13 h 20.

Adoptée

Les résolutions C-2015-55 à C-2015-61 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE